

Lettre du représentant du peuple Mallarmé, en mission dans les départements du Gers et de la Haute-Garonne, annonçant la somme de 1250 L offerte par l'instituteur et les artistes de l'école dramatique de Toulouse, lors de la séance du 4 vendémiaire an III (25 septembre 1794)

François-René-Auguste Mallarmé

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Mallarmé François-René-Auguste. Lettre du représentant du peuple Mallarmé, en mission dans les départements du Gers et de la Haute-Garonne, annonçant la somme de 1250 L offerte par l'instituteur et les artistes de l'école dramatique de Toulouse, lors de la séance du 4 vendémiaire an III (25 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. p. 51;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1994\\_num\\_98\\_1\\_16504\\_t1\\_0051\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_16504_t1_0051_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 07/10/2019

## 29

**Le représentant du peuple Mallarmé, en mission dans les départements du Gers et de la Haute-Garonne, fait passer à la Convention nationale une somme de 1 250 L offerte par l'instituteur et les artistes de l'école dramatique de Toulouse; elle est le produit d'une représentation donnée au profit des frères d'armes de Paris, incendiés ou estropiés par l'accident de la poudrerie de Grenelle.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (47).**

*[Le représentant Mallarmé au président de la Convention nationale, le 30 fructidor an II] (48)*

Citoyen Président et collègue.

L'instituteur de l'école dramatique de la République et les artistes composant cette société à Toulouse animés des sentiments fraternels qui doivent lier tous les Français, ont donné une représentation dont ils ont destiné le produit au soulagement de leurs frères d'armes de Paris incendiés et estropiés par l'accident de la poudrerie de Grenelle; ils m'ont chargés d'être leur organe auprès de la Convention nationale et de lui faire passer les fonds montant à douze cents cinquante livres, afin qu'elle veuille bien en disposer suivant leur intention. Je joins icy cette somme, citoyen collègue, en t'invitant à faire insérer dans le bulletin de la Convention nationale cet acte de désintéressement et de générosité, pour que cet exemple soit suivi par les autres écoles dramatiques de la République. Je te prie également de faire ordonner que l'extrait du procès verbal sera envoyé auxdits instituteur et artistes composant la société de l'école dramatique de la République à Toulouse.

Salut et fraternité.

MALLARMÉ.

## 30

**Le citoyen Lasalle, agent salpêtrier près le district de Bellac [Haute-Vienne], adresse à la Convention nationale copie d'une circulaire, par laquelle il invite les communes de son arrondissement à employer tous les moyens qui sont en leur pouvoir, pour donner la plus grande activité à l'extraction du salpêtre; il joint une somme de 300 L qu'il destine à trois veuves de ceux qui ont péri par la foudre que leurs bras avaient préparé pour assurer la souveraineté des peuples et la destruction des tyrans.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (49).**

(47) P.-V., XLVI, 84.

(48) C 321, pl. 1339, p. 18.,

*[Le citoyen Lasalle au président de la Convention nationale, le 30 fructidor an II] (50)*

Citoyen

A la nouvelle de l'incendie qui a embrasé l'atelier de Grenelle, consultant plus mon zèle que mes moyens, j'ai fait une circulaire aux communes de mon arrondissement pour inviter leur patriotisme à employer tous les leviers qui peuvent donner et conserver le mouvement et la vie à la fabrication du salpêtre. J'en fais passer une copie à la Convention ainsi que la somme de 300 L pour la distribuer à trois veuves de ceux qui ont péri par la foudre que leurs bras avoient préparée pour assurer la souveraineté des peuples, et dompter leurs tyrans.

Salut et fraternité.

LASALLE, agent salpêtrier.

LIBERTÉ EGALITÉ  
Respect à la Loi

L'agent national du district de Bellac  
pour la fabrication révolutionnaire du salpêtre  
Aux municipalités et aux sociétés populaires  
du district.

Citoyens,

Au moment où la Révolution française prend une attitude menaçante devant les tyrans de l'Europe, qui, sans calculer la portée de leurs armes, ont voulu la replonger dans le cahos d'où tant d'efforts généreux l'ont fait naître : au moment où l'oriflamme de la Liberté s'élève par les conquêtes multipliées à ses hautes destinées avec une rapidité incalculable; la fabrication du salpêtre est paralysée dans votre commune : sans doute on a oublié que ce sel est le ressort le plus actif de la victoire; peut-être même ne s'en est-on pas douté! Mais, vous qui devez porter à sa plus grande hauteur le sentiment de la Liberté; vous qui êtes plus spécialement proposés à son culte : fonctionnaires publics? Donnez l'impulsion avec la rapidité du fluide électrique. C'est en marchant d'un pas ferme, c'est en déployant une émulation proportionnée aux difficultés, que vous poserez, que vous consoliderez les bases de la félicité publique; c'est en allant dans les sociétés populaires, animer de cette mâle énergie qui ne peut sommeiller un instant, ces âmes froides et viles que n'échauffa jamais l'amour de la patrie; cet égoïsme centré qui végète dans une coupable nullité, s'isole de la chose publique, lorsque la chose publique réclame ses secours; cette aristocratie qui, nourrissant encore de folles espérances, se tient derrière le rideau; et lorsque le Génie révolutionnaire prend son essort, évite de se mêler au mouvement général, pour en ralentir l'impétuosité : elle ignore donc sans doute

(49) P.-V., XLVI, 84.

(50) C 321, pl. 1339, p. 20.